



**Certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement  
des personnes habiles à voter**


**Règlement 2020-02 décrétant une dépense de 300,000\$ et un  
emprunt de 200,000\$ pour l'achat d'un camion 10 roues neuf avec  
des équipements pour le déneigement**

Je, Élise Gagnon, directrice générale, secrétaire-trésorière de la municipalité  
d'Authier-Nord certifie :

- Que le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement numéro 2020-02  
est de 301;
- Que le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu  
est de 41;
- Que le nombre de demandes reçues est de 0

Je déclare :

- que le règlement 2020-02 est réputé avoir été approuvé par les personnes  
habiles à voter;
- qu'un scrutin référendaire doit être tenu.

  
Élise Gagnon  
Directrice-générale  
Secrétaire-trésorière

13 août 2020